



communauté de l'auxerrois



Sept nouveautés pour le commerce

Suite à l'épidémie de Covid-19, la
Communauté de l'Auxerrois et la Mairie
d'Auxerre ont mis en place de nouveaux
dispositifs pour le commerce

**Service
Développement Économique**

Un million d'euros pour le commerce et l'artisanat

L'épidémie de Covid-19 a fait subir aux entreprises de nombreux dommages. Pour y faire face, l'agglomération et la ville d'Auxerre ont mis en place de nombreux dispositifs de soutien sur le court, moyen et long terme, orientés autour de trois axes majeurs. Premièrement, l'aide financière, indispensable pour que les commerçants aient de nouveau de la trésorerie. Ensuite, l'aide au numérique et e-commerce afin de pérenniser les commerces indépendants. Et enfin, l'aide à la reprise d'activité pour redynamiser le centre-ville.



RETROUVEZ LES RÈGLEMENTS D'INTERVENTION

Pour en savoir plus sur ces aides, et savoir si vous êtes éligible, rendez-vous sur le site www.agglo-auxerrois.fr, rubrique Commerce.

TROIS AIDES TOUJOURS EXISTANTES

Depuis plus d'un an, la CA a mis en place trois aides pour favoriser la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs de l'agglomération. Ces aides ont été maintenues pendant la crise, et sont toujours accessibles pour les commerçants.

- Aide_Loyers : Permet aux nouveaux commerçants d'être subventionnés pendant six mois sur une partie de leur loyer.
- Aide_Travaux : Permet aux commerçants d'effectuer des travaux d'amélioration, que ce soit pour l'extérieur, l'accessibilité ou encore la sécurité de leur local commercial. Cette aide est plafonnée à 5000€.
- Aide_Animations : Permet de subventionner les initiatives des associations de commerçants.

DES COMMERCES DÉJÀ AIDÉS

Cinq commerces de l'Auxerrois ont reçu des subventions de l'agglomération grâce à l'Aide_Loyers. D'autres dossiers sont en cours d'étude.

LES NOUVEAUX DISPOSITIFS SUR L'AGGLOMÉRATION



ÉTENDRE LES TERRASSES POUR ACCUEILLIR LES CLIENTS EN TOUTE SÉCURITÉ

Les bars et restaurants d'Auxerre pourront, dès leur réouverture, étendre leur terrasse afin de compenser la perte de places due aux mesures sanitaires. Des rues pourront même être fermées à certains moments de la semaine pour créer ou agrandir certaines terrasses. Le but : accueillir les clients en toute sécurité.

En complément, les restaurateurs seront également exonérés de ces droits de terrasses jusqu'à la fin de l'année 2020. Une aide (150 000 €) qui permettra de soulager la trésorerie de ces commerçants.

UNE PLATEFORME COLLABORATIVE POUR ACHETER EN LIGNE

Le e-commerce est devenu indispensable ces dernières semaines. Dans ce contexte, la Communauté de l'Auxerrois souhaite mettre en place une plateforme de e-commerce collaborative sur l'agglomération. Les clients pourront ainsi y trouver les produits des commerçants partenaires et profiter pleinement d'un système de livraison ou de click & collect, tout en faisant fonctionner le commerce local.

Le choix du prestataire pour la mise en place de cette plateforme sera effectué en septembre, pour une mise en ligne avant les fêtes de fin d'année.

DES CHÈQUES CADEAUX POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Dès la rentrée, une opération ludique de distribution de chèques cadeaux sera mise en place avec les associations de commerçants d'Auxerre. Des jeux concours seront ainsi créés pour faire gagner ces chèques cadeaux aux habitants. Cette opération favorisera les déplacements en centre-ville, et la visibilité des commerces.

UN COUP DE POUCE POUR AIDER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES COMMERÇANTS

Afin de réduire la fracture numérique des commerçants de l'auxerrois, un dispositif d'aide à la transition numérique sera mis en place par la Communauté de l'Auxerrois dès la rentrée, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Les commerçants pourront ainsi profiter d'un diagnostic complet de leur situation numérique actuelle, ainsi que d'un accompagnement par le biais d'ateliers, de visioconférences, ...

De plus, des financements d'outils seront possibles, tels que le financement d'un site internet, ou encore d'une stratégie de webmarketing.

COMMERCES INNOVANTS : JUSQU'À UN AN DE LOYER FINANÇÉ PAR LA CA

Un appel à projet pour les commerces innovants va être lancé par la Communauté de l'Auxerrois dès la rentrée prochaine. Le principe est simple : attirer des commerces porteurs dans les centres-villes et centres-bourgs de l'agglomération, tout en réduisant la vacance commerciale.

Le meilleur projet sera alors financé à hauteur d'un an de loyer. D'autres dotations seront également accordées telles que des dotations financières allant de 2000 à 5000€, le financement d'une campagne publicitaire, ...

420 000€ POUR AIDER LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

La Communauté de l'Auxerrois a décidé de s'unir à la Région Bourgogne-Franche-Comté pour aider les commerçants et artisans du territoire en difficulté. 420 000€ seront ainsi octroyés par la Communauté de l'Auxerrois pour soutenir les entreprises, via le Fonds de soutien au commerce, à l'artisanat et au service de proximité de la Région. Cette somme est financée à hauteur de 80% par la Région et 20% par la CA. Ce Fonds sera entièrement géré par la CA et permettra ainsi de soutenir les entreprises au plus proche de leur besoin.

UN FONDS MUTUALISÉ POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS

La Communauté de l'Auxerrois, en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, et la Banque des Territoires, va débloquer un Fonds de trésorerie de 280 000€. La moitié est financée par la Banque des Territoires, l'autre moitié par la Région et la CA. Ce Fonds permettra ainsi aux entreprises, de moins de 10 salariés, d'emprunter jusqu'à 15 000€ à taux zéro avec une possibilité de différer le remboursement sur 2 ans.

RÉFÉRANT COMMERCE À LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS

Maud Dussol

Tél : 03 86 72 20 79

Portable : 06 09 68 95 01

E-mail : m.dussol@agglo-auxerrois.fr

www.agglo-auxerrois.fr

